



BILAN SAISON 08/09

ACTIF

PASSIF

IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	FOND DE RESERVE		33954,08
valeur brute	22363,96		REPORT A NOUVEAU		17151,65
amortissement	22363,96		PROVISIONS POUR CHARGES		
valeur nette	0,00		Achats maillots		
CREANCES DE FONCTIONNEMENT			Achats shorts		
Clients			Emploi jeunes		
Autres Tiers		2411,37	Evenements except		
Subv à recevoir		5000,00	DETTES DE FONCTIONNEMENT		6443,64
			A payer -Stages vacances	0,00	
			Charges sociales	6443,64	
			Déplacements	0,00	
			Préparation mentale	0,00	
			ETT	0,00	
DISPONIBILITES		95676,29	Indem Equipe 1		
Compte bancaire	19006,29		Secrétariat	0,00	
Livret	76500,00		CAUTIONS EQUIPEMENT		
Compte à terme	0,00		fournisseur		
caisse	170		Autres tiers		
			PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		29707,00
RESULTAT EXERCICE		0,00			
Déficit	0		RESULTAT EXERCICE		15831,29
			Excédent	15831,29	
TOTAL ACTIF		103087,66	TOTAL PASSIF		103087,66

COMPTE DE RESULTAT SAISON 08/09

RECETTES

DEPENSES

Cotisations	22179,80	Cotisations Ligue et CILTT	10202,11
Prestations service (CEL,écoles.	5392,86	-Mutations	114,80
Subventions		-Indemnités Mutations (formation)	
-Mairie	50583,00	-Engagements	5646,80
-Mairie Emploi Jeune		-Réaffiliations	508,00
-Communauté d'agglomérations	28333,00	Assurances	769,00
-Conseil Général 08/09	26000,00	Secrétariat	
- Conseil Général -Compl.07/08	5000,00	-Fournitures	1278,39
-Conseil Régional	45000,00	-Abonnements	978,02
-Région Cap'Asso		-Photocopies	520,22
-CNASEA	12861,92	-Affranchissement	673,93
-CNDS	4056,00	-Téléphone	1329,33
-CAF	733,47	-Internet	351,62
Partenariat	1008,31	-divers	76,36
Partenariat Corpo	2251,50		
Partenariat Manifestation	301,12	Formation Diverse	958,00
Participations Joueurs	2740,90	Stages REG. NAT	643,00
Participations Ligue	558,89	Stages de reprise	6353,72
Participations CILTT	4454,00	Stages vacances	399,80
Participations FFTT	91,55	Manifest extra sportives	4644,14
Participations diverses	3333,08	Manifest sportives (UGSEL)	1184,82
-stages multi-activités	3754,80	Bar	4418,73
-Stages Boyardville	2136,80	Distributeur	445,92
		Salaires	73799,53
		Charges sociales	18818,34
Manifestations extra sportives	6352,00	Arbitrage	2570,47
Manifestations sport. (UGSEL)	1765,50	Indemn capitanat	1197,50
Bar	5320,00	Déplacements-kms	8079,33
Distributeur	1217,00	péages ...	3498,80
Intérêts financiers	1967,82	essence	1989,65
Souscriptions	1417,50	-Resto	6689,57
		hôtels	7948,80
-Vente matériel	2962,14	SNCF	3115,90
-Vente materielboutique	426,00	Divers	152,95
-Remb caution FFTT-Ligue		Equipes Elites	
-Indemn formation mutation		-Indemn Equipes	6037,00
		Pro A	20530,77
-Vie du club	70,00	Equipes 2	8104,49
-Récomp(Bon d'achat)	1410,00	Location Immobilière	5114,79
		Location Matériel Transport	5522,56
		Achat Matériel	7486,42
Produits divers de gestion courante	0,13	Achat Matériel Boutique	456,38
		Transport sur Achats	64,98
Transferts charges d'exploitation	2176,63	Equipement	5634,18
		Impôts,taxes et versements assimilés	1483,95
Produits sur exercices antérieurs	3842,07	Divers	
		-Frais Financiers	22,30
		-honoraires	2870,40
		-Adhésion	40,00
Recettes sur exercice précédent		-Dons	100,00
		-Récompenses	686,30
		-autres	227,93
		Entretien Petit Equipement	126,50
		Dépenses sur exercice précédent	
Déficit		Excédent	15831,29
TOTAL RECETTES	249697,79	TOTAL DEPENSES	249697,79

Note 1 : Date d'arrêté des comptes.

Les comptes annuels du TENNIS DE TABLE DE JOUE LES TOURS ont été arrêtés au 31 mai 2009.

Ils correspondent aux opérations de la saison sportive 2008/2009.

Note 2 : Séparation des exercices.

Les chevauchements des opérations comptables de l'exercice 2007/2008 n'avaient pas été totalement maîtrisés dans les comptes de l'exercice précédent.

Cela concerne essentiellement les frais d'engagements de la saison 2008/2009 comptabilisés en 2007/2008 et les subventions (voir note n°3).

Note 3 : Subventions.

Les collectivités locales allouent à l'association TENNIS DE TABLE de JOUE LES TOURS des subventions qui sont rattachées :

- Soit à la saison sportive.
- Soit à l'année civile.
Dans ce dernier cas, il a été décidé de répartir les subventions entre la saison N (pour 5/12) et la saison N + 1 (pour 7/12).

Le détail des subventions reçues est le suivant :

	TOTAL	COMPTABILISE EN		2009/2010
		2007/2008	2008/2009	
Mairie de JOUE LES TOURS :				
Année civile 2008	58 000 €	38 667 €	19 333 €	36 750 €
Année civile 2009	63 000 €		26 250 €	
Divers	5 000 €		5 000 €	
TOTAL :			50 583 €	
Conseil Général :				
Saison sportive :				
2007/2008	5 000 €		5 000 €	
2008/2009	31 000 €		31 000 €	
TOTAL :			36 000 €	
Conseil Régional :				
Saison sportive :				
2007/2008	20 000 €		20 000 €	
2008/2009	20 000 €		20 000 €	
TOTAL :			40 000 €	
Tours Plus :				
Année civile 2008	20 000 €		20 000 €	11 667 €
Année civile 2009	20 000 €		8 333 €	
TOTAL :			28 333 €	
Divers				
CNDS	4 056 €		4 056 €	
TOTAL GENERAL :			158 972 €	

**TENNIS DE TABLE
DE JOUE LES TOURS**

Siège Social :
Rue Jean Monnet
37300 JOUE LES TOURS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 mai 2009**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Personne concernée : Monsieur Vivien LANÇON, membre du Comité de Direction de votre Association.

Nature et objet :

Contrat de travail depuis le mois de mars 2009.

Modalités :

Rémunération brute perçue au cours de l'exercice : 2 514,32 €.

Fait à Tours, le 24 juin 2009.

A.C. AUDIT CONSEIL

Représentée par :

Alain COULON

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie d'ORLEANS

**TENNIS DE TABLE
DE JOUE LES TOURS**

Siège Social :
Rue Jean Monnet
37300 JOUE LES TOURS

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 mai 2009**

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association TENNIS DE TABLE DE JOUE LES TOURS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'exercice clos le 31 mai 2009 est le premier exercice qui fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous n'avons pas audité les comptes de l'exercice précédent et, comme l'indique l'annexe comptable, à la clôture de celui-ci les chevauchements de fin d'exercice n'avaient pas été totalement maîtrisés.

Le résultat de l'exercice 2008/2009 en subit les conséquences.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnée ci-dessus :

- les subventions reçues des collectivités locales sont comptabilisées selon les principes présentés dans la note 3 de l'annexe comptable,
- les principes comptables relatifs à la séparation des exercices sont bien respectés au 31 mai 2009.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Tours, le 24 juin 2009.

A.C. AUDIT CONSEIL

Représentée par :

Alain COULON

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie d'ORLEANS

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N			N-1	Exercice N net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net					
Actif immobilisé :								
Immobilisations incorporelles								
- Fonds commercial								
- Autres								
Immobilisations corporelles	22 364	22 364					33 954	33 954
Immobilisations financières								
TOTAL I	22 364	22 364					33 954	33 954
Actif circulant :								
Stocks et en-cours (autres que marchandises)							17 152	13 763
Marchandises							15 831	3 389
Avances et acomptes versés sur commandes							66 937	51 106
TOTAL II							99 920	68 258
Créances :								
Clients et comptes rattachés								
Autres	7 411		7 411					
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités (autres que caisse)	95 506		95 506	65 961				
Caisse	170		170	170				
TOTAL III	103 088		103 088	66 131			6 444	15 025
Charges constatées d'avance (III)							6 444	15 025
TOTAL GENERAL (I+II+III)	125 452	22 364	103 088	66 131	103 088	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	29 707	66 131

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	13 494	13 996	Ventes de marchandises	3 388	4 670
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	53 098	60 948
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	126 272	106 153	Subventions d'exploitation	158 972	128 766
Impôts, taxes et versements assimilés	1 484	2 129	Autres produits	27 971	29 078
Rémunération du personnel	73 800	75 279	Produits financiers	1 968	1 292
Charges sociales	18 818	21 087			
Dotations aux amortissements		2 703			
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	233 867	221 347	TOTAL (I)	245 396	224 754
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	4 302	1
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	233 867	221 366	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	249 698	224 755
BENEFICE OU PERTE	15 831	3 389			
TOTAL GENERAL	249 698	224 755	TOTAL GENERAL	249 698	224 755